



**COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/COORD./P.E/2024**

**RECIC - AIDPROFEN - AETA - GOFM - ADMR - CEDECO -  
RADIO MAENDELEO - JULIZHA - IBGDH**



## **MARRE DE LA CORRUPTION QUI ENTACHE LES ELECTIONS !!!**

Nous, OSC œuvrant dans les domaines des élections, gouvernance et promotion des droits des femmes, réunis dans le cadre du projet « Mobilisation de l'électorat pour un processus électoral démocratique, crédible, apaisé et inclusif horizon 2023 », exprimons nos vives préoccupations en rapport avec le constat très désolant de corruption à l'issue des élections indirectes dont une grande partie ont eu lieu le lundi 29 avril 2024. De ces élections, les Organisations de mise en œuvre du projet relève le constat ci-après de la part des observateurs envoyés sur terrain pour cette cause:

### **1. Une campagne électorale torpillée par les candidats et les électeurs:**

- Conformément aux dispositions pertinentes de la, loi électorale et de ses mesures d'application, la campagne avait été ouverte à tous de manière démocratique du 25 au 27 mai 2024. Malheureusement, certains députés provinciaux ont été séquestrés dans des hôtels, et dans d'autres endroits par leurs regroupements politiques, partis politiques et mêmes des candidats sénateurs aux dépens d'autres candidats, les empêchant d'avoir accès à ces électeurs pour battre campagne. Cela a contraint plusieurs candidats au désistement de plusieurs candidats sénateurs notamment, sans beaucoup de moyens ou ne voulant pas participer à des élections-businesses.
- Les personnes affectées à la distribution de temps de parole n'ont pas fait montre d'équité. Lorsqu'il s'agissait du candidat du parti au pouvoir, ces personnes feignaient la distraction, permettant ainsi à ces candidats de prendre avance sur les autres concurrents par rapport au temps de parole. Cela a été particulièrement flagrant, à Kinshasa et dans le Haut-Katanga.

### **2. Un moment de vote pénétré par des actions d'irrégularités et d'intimidations**

- Des isolements, ces lieux d'intimité entre le votant et sa conscience, ont été violés par certains députés provinciaux sous prétexte d'assistance aux personnes vulnérables ou ayant un handicap. En réalité c'était pour vérifier la conformité du vote à la parole donnée au candidat. Ces attitudes très suspectes ont été vécues dans les province de Kasai oriental, Kongo central, et même à Kinshasa.
- Dans plusieurs Assemblées provinciales, les journalistes et observateurs ont été priés de quitter la salle sans aucune raison valable pendant le vote et le dépouillement, deux moments importants à observer le jour du vote, surtout pour les élections indirectes. Seuls les journalistes de la RTNC sont restés dans la salle. Une telle attitude de la part des organisateurs de ces scrutins ne promeut pas la transparence des scrutins organisés.
- Devant l'Assemblée provinciale de Kinshasa, des groupes de gens se sont amassés devant l'entrée principale criant des menaces pour appeler à voter le candidat du parti au pouvoir sous-peine des représailles.



### 3. Un business au tarif connu

Les élections indirectes sont devenues un business, une transaction commerciale comprenant un vote de la part du député provincial contre une somme d'argent auquel on ajoute des biens matériels (Véhicules, parcelles, maisons, etc.) à fournir par le candidat sénateur et Gouverneur et vice-Gouverneur, enlevant à ce scrutin toute sa substance, car désormais n'est élu sénateur, Gouverneur de province que celui qui a mieux **corrompu**, scandaleux !!!

### 4. Une réforme électorale salutaire

Appelons toutes les organisations de la société civile, toutes les forces vives de la nation à exiger des députés nationaux de voter la réforme commuant les élections indirectes en élections directes qui auront lieu le même jour avec les scrutins présidentiel, législatives nationales, provinciales, et ceux des conseillers communaux. Avec l'expérience du dispositif électronique de vote, cela est tout à fait possible, et remettrait leur sens aux votes des Gouverneurs, Vice-Gouverneurs et sénateurs.

Fait à Kinshasa le 15 Mai 2024

Pour les Organisations de mise en œuvre :

- **ADMR** : Bosco BARHAME
- **AETA** : Roland MUMBALA
- **AIDPROFEN et GO FM**: Passy MUBALAMA
- **CEDECO** : Jean-Pierre BULEDI
- **IBGDH** : Donat KAMBOLA
- **JULIZHA** : Alex MURHULA
- **RADIO MAENDELEO** : Thais BAGULA
- **RECIC** : Jean-Michel MVONDO

